



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITEE

TD/B/WG.9/L.2
5 décembre 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe de travail spécial chargé d'étudier
la question de l'ajustement structurel
pour la transition en vue du désarmement
Genève, 27 novembre 1995
Point 3 de l'ordre du jour

L'AJUSTEMENT STRUCTUREL POUR LA TRANSITION VERS LE DESARMEMENT
ET SES INCIDENCES SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE MONDIALE
ET LE DEVELOPPEMENT

Conclusions concertées */

1. Le Groupe de travail s'est acquitté de son mandat tel qu'il figurait dans la décision 420 (XLI) du Conseil du commerce et du développement.
2. Le Groupe de travail recommande que le Conseil du commerce et du développement, dans le cadre de la préparation de la neuvième session de la Conférence, examine s'il conviendrait d'envisager un programme de travail sur l'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement.

*/ Telles que le Groupe de travail spécial les a adoptées à sa 4ème séance plénière (séance de clôture), le 1er décembre 1995.